

L'USE prend la 1ère place

merci Deyries

Eauze, second de la poule, recevait Séméac 1er de cette même poule. Les deux équipes très crispées entamaient le match sur un faux rythme qui voyait pourtant les armagnacais dominer par leurs avants tant en mêlées fermées que dans les regroupements mais cela n'empêchait nullement les haut pyrénéens d'ouvrir le score sur une pénalité transformée par Verdu.

Mais contrairement aux années passées, l'US Eauze possède un buteur avec Deyries qui n'hésitait pas un seul instant avant de transformer une pénalité depuis les 50 mètres. D'ailleurs, le jeune Deyries allait enquiller les 15 points qui vont permettre à l'USE de remporter la victoire et de se positionner à la première place.

D'ailleurs l'USE virait en tête à la mi temps par 9/6, les deux buteurs Deyries pour les "sang et or" et Verdu pour les noirs de Séméac se répondant du tac au tac.

Allait survenir la 2° mi temps où l'arbitre allait jouer un rôle majeur, cafouillant son rugby, ne laissant aucune action se poursuivant tant pour les armagnacais que pour les séméacais. Voulant sans doute imiter les apponteurs du porte avions Charles De Gaulle, il distribuait un carton vis à vis de Séméac et 3 cartons à destination des joueurs des entraîneurs LABAT-DARTAGNAN. Cela aboutissait à un nom match où les Séméacais se voyaient repartir avec la victoire grâce à un essai transformé à la 78° mais Deyries passait par là et réussissait à la dernière seconde la pénalité qui donnait la victoire aux siens.

En définitif, un match qui aurait pu dégénérer totalement suite à un arbitrage litigieux et nul doute que le délégué du match, Michel Baqué, aura eu des commentaires très amènes envers ce directeur de jeu.